

CCN DES SECTEURS SANITAIRE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL



du 26 août 1965 - IDCC n° 405

BULLETIN D'ADHÉSION DE L'ENTREPRISE

au régime Frais de santé OBLIGATOIRE

lement la possibilité de renfo	D9-2014, vous devez souscrire au régime de base convention recer les prestations en souscrivant au régime sur complément ant une ancienneté de 4 mois consécutifs dans l'entreprise. ENSEMBLE DU PERSONNEL Régime général Régime local (Alsace/Moselle) ENSEMBLE DU PERSONNEL pour régime général et régime local Option 1 Option 2	aire optionnel qui bénéficiera à
lement la possibilité de renfoi l'ensemble de vos salariés ay Pour le régime de base conventionnel : Pour le régime sur-complémentaire	rcer les prestations en souscrivant au régime sur complément rant une ancienneté de 4 mois consécutifs dans l'entreprise. ENSEMBLE DU PERSONNEL Régime général Régime local (Alsace/Moselle) ENSEMBLE DU PERSONNEL pour régime général et régime local	COTISATION MENSUELLE 1,49% PMSS 1,01% PMSS COTISATION MENSUELLE SUPPLÉMENTAIRE
lement la possibilité de renfoi l'ensemble de vos salariés ay Pour le régime de base conventionnel : Pour le régime sur-complémentaire	rcer les prestations en souscrivant au régime sur complément rant une ancienneté de 4 mois consécutifs dans l'entreprise. ENSEMBLE DU PERSONNEL Régime général Régime local (Alsace/Moselle) ENSEMBLE DU PERSONNEL	COTISATION MENSUELLE 1,49% PMSS 1,01% PMSS COTISATION MENSUELLE
lement la possibilité de renfo l'ensemble de vos salariés ay Pour le régime de	rcer les prestations en souscrivant au régime sur complément rant une ancienneté de 4 mois consécutifs dans l'entreprise. ENSEMBLE DU PERSONNEL Régime général	COTISATION MENSUELLE 1,49% PMSS
lement la possibilité de renfo l'ensemble de vos salariés ay Pour le régime de	rcer les prestations en souscrivant au régime sur complément rant une ancienneté de 4 mois consécutifs dans l'entreprise. ENSEMBLE DU PERSONNEL	COTISATION MENSUELLE
lement la possibilité de renfo l'ensemble de vos salariés ay Pour le régime de	rcer les prestations en souscrivant au régime sur complément rant une ancienneté de 4 mois consécutifs dans l'entreprise.	aire optionnel qui bénéficiera à COTISATION
lement la possibilité de renfo	rcer les prestations en souscrivant au régime sur complément	aire optionnel qui bénéficiera à
NIVEAU DE COUVERTURE		
	ayant pouvoir d'engager l'entreprise, certifie l'exactituc Lit 1965.	
		adissant
RÉGIME OBLIGATOIRE SOU	SCRIT PAR L'ENTREPRISE	
éphone :	E-mail :	
	Prénom :	
entité du correspondant de l'	•	
me juridique :	N° de SIRET : LLLL LLLL LLLL LLLL	LLL Code NAF : LLLL I
ectif salarié :		
	Ville :	
resse de correspondance si différe	ente du siège social :	
de postal :esse de correspondance si différe		

Votre participation employeur est au minimum de 50% de la cotisation, tant sur le régime de base que sur le régime sur-complémentaire optionnel souscrit à titre obligatoire pour l'ensemble des salariés et le paiement de la cotisation

y afférent fera l'objet d'un précompte sur salaire.

Le bulletin d'adhésion doit être retourné à la mutuelle accompagné d'un état du personnel

Nous vous adresserons :

- Dès réception de ces documents : votre contrat et les bulletins individuels d'affiliation,
- Au retour du contrat signé : les notices d'information destinées à vos salariés.

Fait à.....le

Signature du représentant légal de l'entreprise :

Cachet de l'entreprise	,

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, l'entreprise peut demander communication et rectification de toute information la concernant qui figurerait sur tout fichier à l'usage des organismes assureurs et gestionnaires. L'entreprise peut exercer ce droit d'accès et de rectification en s'adressant à Mutex, 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon cedex ou à l'organisme ayant recueilli son adhésion.

5)	BULLETIN D'ADHESION À RETOURNER À :

MUTEX - l'alliance mutualiste













Le contrat est coassuré par Mutex, Adréa Mutuelle, Apréva, Chorum, Eovi-Mcd Mutuelle, Harmonie Mutuelle et Mutuelle Ociane. Organismes présentés dans les conditions générales et la notice d'information.